

Présentation :

Le Club de Chasse et d'Exploration Sous Marine (C.C.E.S.M.) a été fondé en 1951. Il est à l'origine de la fondation en 1962 de La Fédération Monégasque des Activités Subaquatiques qui est le membre fondateur de la Confédération Mondiale de Activités Subaquatiques (C.M.A.S.), avec la section d'exploration sous marine du Yacht Club de Monaco, dont le Président était alors M. Jacques Yves COUSTEAU. Elle porte le nom de **Fédération Monégasque des Activités Sous Marine (F.M.A.S.M.)**.

Après la disparition de son président, Monsieur Camille ONDA, la F.M.A.S.M. sommeille mais reste néanmoins présente au niveau international grâce à la pugnacité de son épouse, Mme Monique ONDA, et son rôle au sein de la C.M.A.S..

1989 : Renaissance de la Fédération :

A cette date, sous l'impulsion d'une équipe jeune et motivée, la Fédération redémarre.

Les statuts sont rénovés, la fédération se dénomme désormais **F.M.A.S. (Fédération Monégasque des Activités Subaquatiques)**. Elle se donne comme objectif le développement et la promotion de toutes les activités subaquatiques et notamment :

- la plongée sous marine : grâce à la mise en place d'une école de plongée et la délivrance de diplômes de plongeurs et de moniteurs reconnus au niveau international
- l'initiation aux enfants : des baptêmes de plongée sont offerts gratuitement aux enfants tous les étés dans la zone protégée du Larvotto, sous la bienveillance de l'Association Monégasque pour la Protection de la Nature (A.M.P.N.)
- une activité proprement dite : celle du C.C.E.S.M.
- et de bien d'autres activités, notamment par la mise en place au sein de la Fédération de 4 comités (comité technique, comité médical, comité scientifique et comité sportif)/

La Fédération a pour objet :

- a) De développer et de favoriser en Principauté la connaissance du monde subaquatique, la pratique de toutes activités sportives, techniques, scientifiques et culturelles qui s'y rattachent.
- b) De regrouper toutes les associations ou organismes Monégasques régulièrement constitués, dont l'objet social fait référence directement ou indirectement au milieu subaquatique, afin de coordonner par tous les moyens appropriés, l'ensemble des disciplines proposées.
- c) De représenter la Principauté de Monaco au sein de la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques, en abrégé C.M.A.S.
- d) Elle contribue au respect des lois et règlements ayant pour objet la conservation de la faune, de la flore et des richesses sous-marines, notamment en tenant ses adhérents informés des dispositions édictées à cet effet.
- e) De regrouper des spécialistes dans quatre comités indépendants dont les attributions sont les suivantes :
 - le comité sportif se préoccupe essentiellement de tous les problèmes posés par les compétitions dans les différentes disciplines, notamment l'immersion en apnée.
 - le comité technique se préoccupe de tous les problèmes posés par la plongée avec scaphandre. Il veille tout spécialement à l'unification des règles d'enseignement de la plongée ainsi qu'à l'amélioration du système des brevets nationaux. Il s'investit également dans le domaine de la spéléologie, de l'audio visuel et de l'équipement subaquatique.
 - le comité scientifique se consacre plus spécialement à la plongée scientifique, il contribue à la formation scientifique des plongeurs en particulier dans les domaines de l'archéologie, de la biologie, de la géologie et de la technologie subaquatique.
 - le comité médical est chargé de développer et de régir les règles de protection et de prévention médicales liées à l'ensemble des activités subaquatiques.

La Fédération, dirigée par monsieur Jean-Marc GOIRAN très active depuis ces dernières années, est en constant développement et regroupe l'Ecole Bleue (pour les enfants et le passeport jeunes) à la tête de laquelle se trouve le champion du monde d'apnée Pierre FROLLA, et le CESMM (club de plongée bouteilles) dont le Président, Roger MULLOT a développé le Concours de photographie sous-marine.

Après avoir décrit le contexte historique, nous pouvons aborder la description du club en lui-même, il serait néanmoins peut-être intéressant de parler aussi de la CMAS, fondée en 1959...à Monaco !

LE CLUB D'EXPLORATION SOUS MARINE DE MONACO (CESMM)

En 2003, le CESMM, co-fondateur de la CMAS et membre fondateur de la FMAS, se réorganise dans une magnifique infrastructure située au bord de la cale de halage de Fontvieille. Le club se spécialise dans la plongée bouteille d'exploration, arpente toute l'année les fonds sous-marins de la Riviera.

Une vitrine du club, lancée à l'époque par son Président Roger MULLOT, toujours en fonction aujourd'hui, est son concours de photographie sous-marine, dont les dix ans ont été commémorés l'année dernière. Depuis trois ans un concours a été créé pour les enfants, le seul en Europe. A l'occasion du 10ème anniversaire, le 1er challenge international, inscrit au calendrier international, a permis de mettre en compétition la plupart des meilleures équipes européennes, voire mondiales.

L'organisation est à mettre à l'actif de bénévoles et passionnés, tous membres du CESMM.

En effet une véritable spécificité se dégage depuis quelques années parmi les membres : la photographie sous-marine. Quelques uns d'entre eux sont très pointus et vont jusqu'à remporter des prix ou encore être exposés.

FONCTIONNEMENT GENERAL :

Le CLUB est associatif et s'appuie essentiellement sur le bénévolat. En saison haute, il embauche un professionnel pour diriger l'organisation générale des plongées d'exploration et les formations, mais encore une fois ne pourrait pas tourner convenablement sans ses directeurs de plongée, secrétaires, mécaniciens, trésoriers ou jeunes agents d'accueil, tous guidés par la passion de la plongée.

L'hiver, des DP bénévoles sont capables de permettre aux membres, quand ceux-ci ne voyagent pas ensemble vers des destinations exotiques, de plonger les week-end, ou font des formations en piscine pour les débutants afin de les préparer pour l'été.

Depuis deux ans, et grâce au dynamisme de son bureau, une station Nitrox a été mise en place.

Nous disposons de deux bateaux semi rigides de 15 places, au mouillage à 5 mètres du local du club. Un bureau, un espace réunion salle de cours, une partie humide de stockage du matériel de plongée des membres et des clients, deux vestiaires (femmes/hommes) avec toilettes et douches chaudes, un local technique séparé avec compresseur et station nitrox en font un lieu éminemment confortable et accueillant, qu'on ne rencontre pas souvent dans le monde de la plongée.

Les membres du club doivent obligatoirement cotiser annuellement et être licenciés à la FMAS. Les adhérents ponctuels ou saisonniers doivent cotiser au club, être licenciés, assurés et produire un certificat médical d'aptitude à la plongée de moins d'un an.

LA SECURITE

Maître mot du Président depuis toujours, la sécurité, le respect des procédures, des textes et de la réglementation en a fait un club particulièrement sûr, dans une discipline classée officiellement comme sport à haut risque.

LES SITES D'EXPLORATION

(voir liste du club)

Il faut souligner que nous avons de très petites eaux territoriales néanmoins nous avons deux épaves, une de bateau et une d'avion, des tombants magnifiques, et dès la sortie du port, les eaux sont très représentatives de la faune et la flore méditerranéenne, nous avons même une réserve naturelle dans les eaux monégasque qui permet la préservation de l'habitat naturel, cette réserve est actuellement en cours de réaménagement par l'association monégasque de protection de la nature (AMPN).

Sinon nous fréquentons tous les autres sites en eaux françaises entre Menton et Saint Jean Cap Ferrat.

LES FORMATIONS

Nous proposons des formations classiques allant du baptême au niveau 3 et des formations de plongeur Nitrox et de Nitrox confirmé.

Les formations de niveau 4, de moniteur ou de DP, sont faites en collaboration avec la FMAS et les formations de secourisme pourront bientôt être effectuées dans un centre de formation au secours en mer également sous l'égide de la FMAS.

Toutes les formations FMAS permettent l'acquisition d'une carte dite "double face" FMAS/CMAS donnant ainsi l'ouverture internationale.

DEMANDE DU CESMM

Le club a besoin d'une visibilité plus importante, ciblée sur les résidents de la Principauté et de sa région, permettant d'accroître son nombre de membres, ses activités, son potentiel d'encadrement et ainsi permettant de fluidifier son fonctionnement.

En effet, n'ayant aucun but lucratif, le club, peu subventionné, bien que fortement soutenu par la mairie de Monaco, s'auto finançant à 90 pour cent, doit faire face en permanence à des problèmes de trésorerie, liés surtout à l'entretien des bateaux.

La promotion du club au plan régional, nous permettrait sans doute d'augmenter notre activité, tout en faisant connaître notre spécificité monégasque. Cela faciliterait enfin le recrutement des différents chefs de base, stagiaires, ou bénévoles dont nous avons impérativement besoin pour fonctionner toute l'année et ce pour le plus grand plaisir de nos adhérents passionnés.